

ADRIATIC GOLF CLUB CERVIA
COMMISSION SPORTIVE
ETIQUETTE

Pendant le jeu, dans le but de protéger l'état du terrain, le déroulement régulier du jeu et la sécurité des participants, les joueurs qui se rendront responsables des infractions suivantes devront comparaître devant la Commission disciplinaire de première instance :

1. Comportement incorrect (propos obscènes, lancer de cannes, cris etc.).
2. Ne pas relever les marques de pitch sur le green.
3. Ne pas réparer les trous de divots.
4. Ne pas niveler le sable des bunkers.
5. Traverser les aires de départ avec le chariot et les voiturettes.
6. Transiter avec la voiturette à la lisière des aires de départ.
7. Entrer avec les chariots et les voiturettes dans les avant-green signalés par des bornes et une corde jaune.
8. Effectuer des coups d'essai sur l'aire de départ.
9. Effectuer un coup avant que le camp qui précède ne soit à la distance préconisée.

Toute infraction donnera lieu au premier avertissement de la part de l'arbitre ou du commissaire d'épreuve.

Au second avertissement, le joueur sera disqualifié.

10. Ne pas signaler de ne pas pouvoir participer à une compétition où le joueur s'est inscrit (dernier délai, l'heure de départ de la compétition).

Qui se rend responsable de l'infraction visée au point 10 devra comparaître devant la Commission disciplinaire de 1^{ère} instance.

Les joueurs qui ne sont pas membres du club seront rappelés et le fait sera signalé à la Commission disciplinaire de 1^{ère} instance du club d'appartenance.